Logo CFDT

LE TAUX D’ENCADREMENT DANS LE VISEUR DE LA DIRECTION NATIONALE

La Direction nationale a décidé en ce début d’année, de faire des voeux de rationalisation des taux d’encadrement, qui touchent essentiellement les RE et les AQP.

Avant même l’annonce officiellement au CSE, les cadres commençaient à réunir leurs RE pour passer le message suivant :

« AVOIR UN RATIO DE 1 RESPONSABLE D’EQUIPE POUR 20 CONSEILLERS, DÈS QUE CE RATIO SERA DEPASSÉ, LES LETTRES DE MISSION ET/OU AVENANTS SERONT SUPPRIMÉS ET LES PERSONNES SERONT PRIÉÉS DE REVENIR AU TÉLÉPHONE »

En ce moment, la Direction est en train d’analyser sur le papier et de manière étriquée, le taux d’encadrement de toutes les productions et aucun centre n’y échappera.
Pourquoi la Direction nationale ne se déplace-t-elle pas pour faire le constat de la réalité du terrain !

Nous avons déjà remarqué que ce ratio n’était pas respecté, aussi nous invitons tous les responsables d’équipe à bien vérifier le leur.
De plus, la Direction doit adapter la charge de travail des RE avec un mandat de représentants du personnel, à leur temps de présence sur la production, ces RE doivent compter sur un back-up pour un suivi et un management optimal de leurs équipes.

De nombreux impacts néfastes :
Manque de ressources pour la montée en compétence, manque de temps pour faire les feuilles d’écoutes, mauvaises conditions de travail, moins de suivi qualitatif et par ricochet RPS, Burn-out, épuisement, inaptitudes… Dès le 04 janvier 2022, à la poursuite du CSE de décembre, la CFDT a pris le sujet et posé une alerte.

Qu’est ce qui se cache derrière ces restrictions ? Quelle sera la prochaine étape ?
Si la CFDT est la 1ère Organisation Syndicale c’est grâce aux salariés, qui sont au coeur de ses préoccupations.
En adhérant dès aujourd’hui, vous rendrez la CFDT encore plus forte à Teleperformance et vous serez représenté sérieusement.

LE TAUX D’ENCADREMENT DANS LE VISEUR DE LA DIRECTION NATIONALE
Documents
LE TAUX D’ENCADREMENT DANS LE VISEUR DE LA DIRECTION NATIONALE